

**DEMANDE DE MODIFICATIF D'UN AGREMENT EECA
SUITE AU CHANGEMENT D'ADRESSE DU LOCAL DANS LA MEME VILLE**

NOM (Nom de naissance) :

Prénom(s) :

Nom d'épouse (s'il y a lieu) :

Adresse personnelle :

Code Postal : Commune :

Adresse mél personnelle : @ (non communiquée au public)

Tél. fixe personnel : Tél. portable : (non communiqués au public)

Renseignements concernant l'établissement

NOM de la société :

Enseigne commerciale :

Statut juridique : En nom propre - SARL - SASU - EURL (I)

N° de SIRET ou N° de SIREN :

Adresse du local d'enseignement :

Téléphone de l'établissement :

Adresse mél professionnelle : @

Formations enseignées : (I)

Formation « classique »	Formation « deux roues »	AM	Formation « groupe lourd »
B	A – A1 – A2	Cyclomoteur Quadricycle	C1 – C1E – C – CE D1 – D1E – D – DE

(I) rayer les mentions inutiles

Renseignements complémentaires à indiquer au verso →

Les enseignants : joindre la photocopie recto verso du permis de conduire, d'un justificatif de domicile de moins d'un an et de l'autorisation d'enseigner en cours de validité de chacun des enseignants.

NOM Prénom	Catégorie(s) enseignée(s)	Visite médicale à renouveler avant le : (voir au verso de l'autorisation d'enseigner)

La demande de renouvellement de l'autorisation d'enseigner la conduite automobile doit être adressée à la préfecture du département de résidence de son titulaire au moins deux avant la date de fin de validité de la visite médicale.

Les véhicules : joindre la copie du certificat d'immatriculation (ou le bon de commande précisant la date de livraison du véhicule) et de l'attestation d'assurance en cours de validité de chaque véhicule.

Préciser : VP / MIL / MTT1 / MTT2 (voir carte grise : case J.1)	Immatriculation	Véhicule assuré jusqu'au :

Les véhicules-école doivent avoir été mis pour la première fois en circulation depuis moins de :
6 ans pour les motos et les véhicules / 15 ans pour les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises / 10 ans pour les véhicules dotés d'équipements spéciaux destinés à la formation des personnes handicapées.

Jours et horaires d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin						
Après-midi						

**TOUT DOSSIER
INCOMPLET
SERA RETOURNE**

Fait le à

Signature :